**Pour l’élection d’une Constituante**

Dans le mot « Constituante », il y a « Constituer ». L’objectif de l’élection d’une Assemblée constituante est, en effet avant tout, de constituer : reconstituer le peuple massacré par le discours dominant, reconstituer le citoyen ravalé à un rôle de figurant, reconstituer la démocratie présentée comme dangereuse, … L’élection de la Constituante n’est ainsi que l’aboutissement du processus et nous devons d’abord nous intéresser au cheminement.

Depuis 40 ans, tout un bouleversement a été mis à l’œuvre pour détruire tous les éléments qui faisaient société. On se souvient de la déclaration de Madame Thatcher « *there is no such thing as society*[[1]](#footnote-1) » : il n'y a pas de société. Les individus sont isolés et ramenés à leur communauté. C’est ainsi que le « vivre ensemble » a remplacé le « faire société » dans le discours dominant. En France, les principes républicains se sont ainsi dilués dans une soupe mondialiste. Ce fut le rôle de François Mitterrand que d’accélérer ce processus qui mettait fin à l’exception française. La chose n’était pas évidente à voir dès le début, masquée qu’elle était par les difficultés économiques justificatrices de la rigueur. Mais le rôle idéologique de cette pseudo gauche s’est peu à peu éclairci, marqué par une célébration antirépublicaine du bicentenaire de la Révolution ou des déclarations telle que « *Contre le chômage, nous avons tout essayé* ».

Ce qui est désormais évident, c’est à quel point les paradigmes ont fondamentalement évolué sous la domination du discours sur la mondialisation. Les principes ont été remplacés :

* La démocratie par le discours contre la dictature de la majorité ;
* Le Suffrage universel par la démocratie participative, certains proposant le tirage au sort sous contrôle des experts ;
* Le contrat social par l’antiracisme ;
* Les luttes sociales par l’assistance ;
* La laïcité par la tolérance ;
* L’intérêt général par la concurrence ;
* Le récit de la Révolution française par le discours sur la guillotine ;
* La République par l’européisme (on notera sur ce dernier point la déclaration d’Alain Touraine : « En France, le « *En France, le mot libéralisme était imprononçable, alors on en a trouvé un autre, Europe[[2]](#footnote-2)* »).

Une société vit par sa représentation des relations humaines et ces ruptures qui détruisent la république ont même conduit à rendre péjoratifs les fondements même de nos institutions. Que devient, en effet, l’article 3 de la Constitution, à savoir « La souveraineté nationale appartient au peuple » lorsque la souveraineté devient souverainisme, la nation nationalisme et le peuple populisme ?

Nous sommes à un tournant et il est impossible de continuer à se prétendre en République sans un sursaut. Je reste, pour ma part, dans l’alternative qui me semble inévitable et que j’avais développée dans le Monde diplomatique de Mars 2014 : « Bonapartisme ou Constituante ». Soit, en effet, nous adaptons les institutions à la fin de la République et de la démocratie, acceptant un pouvoir autoritaire, national ou plus vraisemblablement européen, soit nous revenons aux sources et redonnons la parole aux citoyens pour reconstruire leur propre espace politique qui est un bien public.

De ce fait, le combat pour l’élection d’une Assemblée constituante est fondamentalement une lutte pour la liberté, contre les contraintes qui empêchent toute autre solution que les dominations actuelles, contre l’ordre moral, contre le politiquement correct, pour le renouveau de l’esprit critique.

Pourquoi ? Parce qu’il ne peut y avoir de citoyens, de République, sans reconstruction de l’espace qui donne sens aux mots, force aux débats, valeurs aux citoyens.

L’irruption des gilets jaunes est, de ce point de vue, une rupture. Non pas que ceux-ci soient le peuple, mais parce qu’ils ont obligé à repenser peuple. De ce fait, il faut redéfinir le rôle et la place de ce peuple. Quoi d’autre alors que l’élection d’une Constituante comme objectif ? Elle est l’affaire de tous et donc appartenir à chacun. Elle n’est en aucun cas l’affaire ou la propriété d’un clan, d’un parti ou d’un individu providentiel. Elle n’est pas la 6ème République décidée a priori par un cénacle autodésigné.

Nous avons fondé l’Association pour une Constituante ([www.pouruneconstituante.fr](http://www.pouruneconstituante.fr)) après le non au référendum de 2005 et l’insulte faite aux français, aux néerlandais et aux irlandais par la signature du traite de Lisbonne, jumeau du précédent. Nous avons critiqué les tentatives d’instrumentalisation du vote du 29 mai 2005 par des appareils politiques à des fins électorales (recherche de candidats du non de gauche ou de droite à des fins électorales), considérant que ce vote devait rester celui du peuple tout entier. Tel est le sens de l’élection d’une Constituante.

L’objectif étant clair, nous travaillons sur les moyens. En particulier, nous souhaitons voir se développer les rencontres, les débats, la désignation de délégués à partir des communes ou des quartiers, c’est-à-dire au plus près des citoyens et de leur vie quotidienne. C’est à chacun d’entre nous d’y participer.

1. Interview 23 September 1987, [*Woman's Own*](http://en.wikipedia.org/wiki/Woman%27s_Own) [↑](#footnote-ref-1)
2. Alain Touraine, « Le marché, l'État et l'acteur social », *Cultures en mouvement*, n° 17, mai 1999, Paris. [↑](#footnote-ref-2)